



**HAL**  
open science

## Verdun-sur-le-Doubs “ Le Petit-Chauvort ” : résultats de la campagne de 1996

Philippe Barral

► **To cite this version:**

Philippe Barral. Verdun-sur-le-Doubs “ Le Petit-Chauvort ” : résultats de la campagne de 1996. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 1997, 15, pp.37-38. hal-02533590

**HAL Id: hal-02533590**

<https://hal.science/hal-02533590v1>

Submitted on 6 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## VERDUN-SUR-LE DOUBS "LE PETIT-CHAUVORT"

### RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE 1996

La fouille de l'habitat du Petit-Chauvort s'intègre dans un programme de recherche dirigé par A. Daubigney, professeur à l'Université de Franche-Comté (U.M.R. ~~9945~~ 6565, Laboratoire de Chrono-écologie), portant sur la Basse Vallée du Doubs et visant à appréhender les modalités de structuration des territoires dans cette zone archéologique sensible située à la charnière de la Bourgogne et de la Franche-Comté, durant la Protohistoire.

Au sein des habitats gaulois du val de Saône, le site du Petit-Chauvort occupe une place particulière en raison de sa création précoce et de son occupation longue (IV<sup>e</sup>me - I<sup>er</sup> s. av. n. è.), mais aussi de la densité et de la diversité des vestiges matériels mis au jour dans les fouilles restreintes effectuées par Antonin Guillot vers 1970. La présence d'importations céramiques du IV<sup>e</sup>me - III<sup>e</sup>me s. dans le matériel des fouilles anciennes apparaît comme un fait d'une importance majeure pour l'étude des échanges sud - nord au cours du deuxième Age du Fer, en Bourgogne et plus largement dans l'est de la France. Le site, dont l'étendue exacte n'est pas connue, affecte semble-t-il la forme d'une bande de plus de 200m de long par 100m de large, dont l'axe serait une voie orientée nord-sud menant au gué de Chauvort.

La campagne de 1996 visait à évaluer le potentiel stratigraphique du gisement ainsi que la densité et la nature précise des structures d'habitats conservées. Deux sondages ont été implantés, l'un, de taille limitée, dans la partie la plus haute du terrain, où avaient déjà été réalisés les fouilles anciennes, l'autre, plus étendu, dans une zone déclinée à quelque distance au sud du précédent, où une prospection magnétique de 1971 avait décelé diverses anomalies. Les sondages effectués en 1996 ont montré que la couche archéologique gauloise était à peu près horizontale tandis que l'épaisseur des sédiments la recouvrant diminuait notablement du nord vers le sud, si bien qu'on peut s'attendre à une érosion importante de la partie sud du gisement, la partie nord apparaissant au contraire comme la mieux préservée.

Le premier sondage a révélé, sous une épaisse couche de sédiments quasiment stériles, la présence d'une vaste structure d'habitat excavée, de plan rectangulaire ou quadrangulaire, à fond plat. Cette structure a été remblayée avec un sédiment riche en matière organique et en matériel détritique (céramique, faune, auxquels s'ajoutent quelques objets fragmentés en fer et en métal cuivreux). Le matériel exhumé forme un lot très homogène, caractéristique de La Tène D1.

Le second sondage, de plus grandes dimensions (12m par 8m) a permis de mettre au jour une série de structures excavées (fosses de formes et de tailles variées, trous de poteaux, silos) associées à un niveau d'occupation caractérisé par la présence de matériel archéologique très fragmenté. Dans la partie est du décapage, ce niveau d'occupation devenait plus épais et cédait la place à un véritable sol d'habitat, sous la forme d'un épandage très dense de tessons d'amphores, de fragments de céramiques diverses et de restes de faune.

Le matériel livré par ces fosses (parfois peu fragmenté) forme, avec celui de la couche d'occupation présente dans tout le sondage, un ensemble remarquablement homogène. Outre un lot particulièrement conséquent de céramique indigène caractéristique du faciès Chalonnais-Verduinois, de fragments d'amphores italiennes (type Dr 1A) et de vaisselle importée à vernis noir (campanienne A), on notera la présence d'une série assez nombreuse de monnaies (une dizaine de potins des types "à la grosse tête" - Gruel-Geiser A1 à A6 - et LT 2935, quatre monnaies de Marseille - oboles et drachmes légères-) et de fibules en bronze et en fer (fibules filiformes en fer, fibules de Nauheim en bronze), auxquels s'ajoutent quelques fragments de parures en verre (perles annulaires, bracelets) ainsi que des éléments de harnachement et d'outillage en fer.

Le matériel recueilli dans les deux sondages constitue un ensemble tout à fait cohérent, caractéristique d'un horizon La Tène D1 déjà bien formé (dernier tiers II<sup>e</sup>me-tout début du I<sup>er</sup> s. av. n. è.). L'intérêt de cet ensemble est d'offrir, en association stricte, des objets métalliques (qui servent de fondement à la périodisation de La Tène), des céramiques importées et des céramiques locales. On dispose donc là d'un ensemble de premier ordre pour étudier la culture matérielle du début de La Tène finale, en Val-de-Saône. L'objectif en 1997 sera de compléter la documentation acquise en 1996 en recherchant les niveaux et structures correspondant à la phase ancienne d'occupation du site (III<sup>e</sup>me s. début II<sup>e</sup>me s. av. n. è.), ceci dans la perspective d'établir un référentiel typo-chronologique couvrant la plus grande partie du deuxième Age du Fer.

Philippe Barral

(U.M.R. 6565 - Laboratoire de Chrono-écologie  
Université de Franche-Comté)

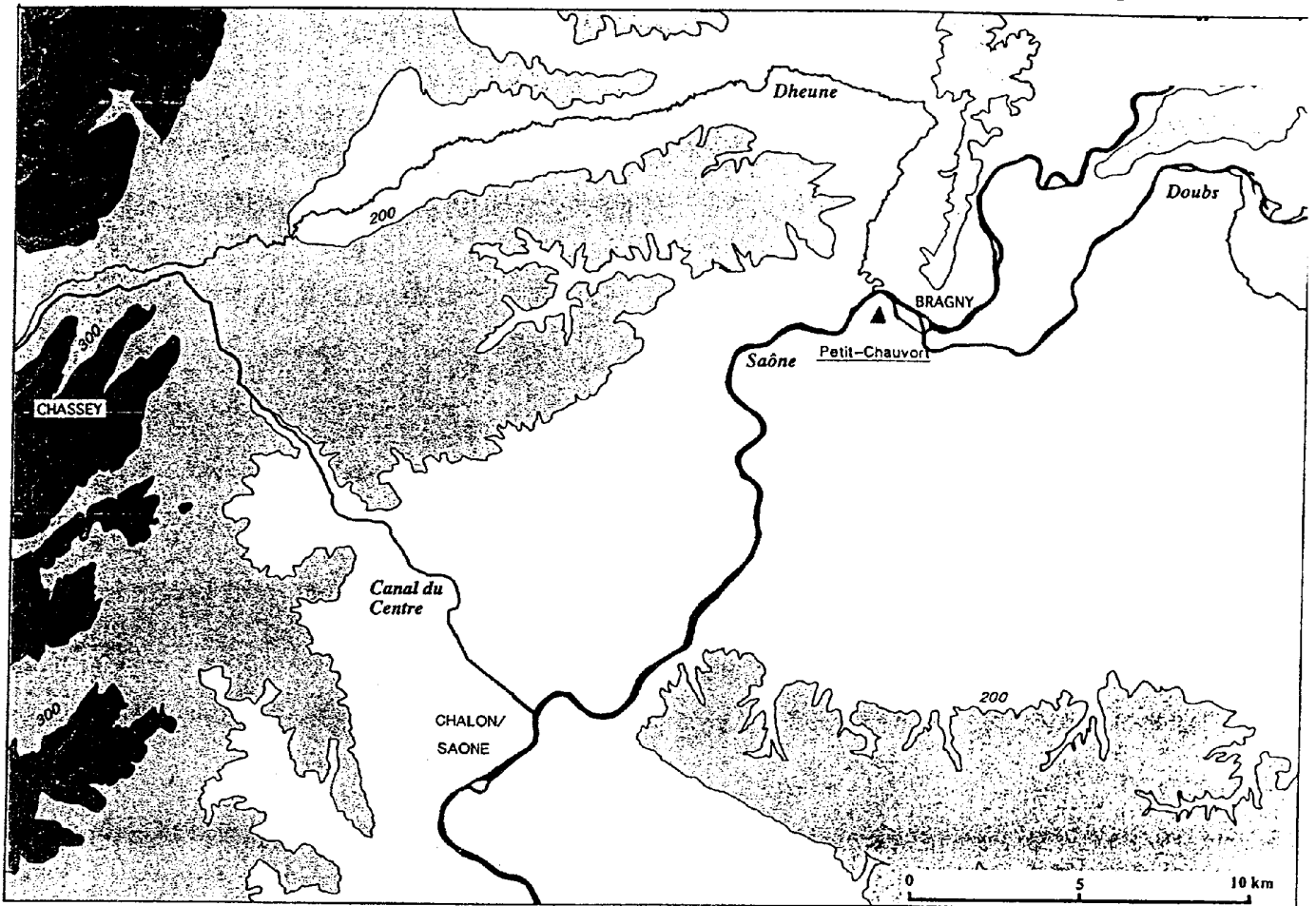


Fig. 1

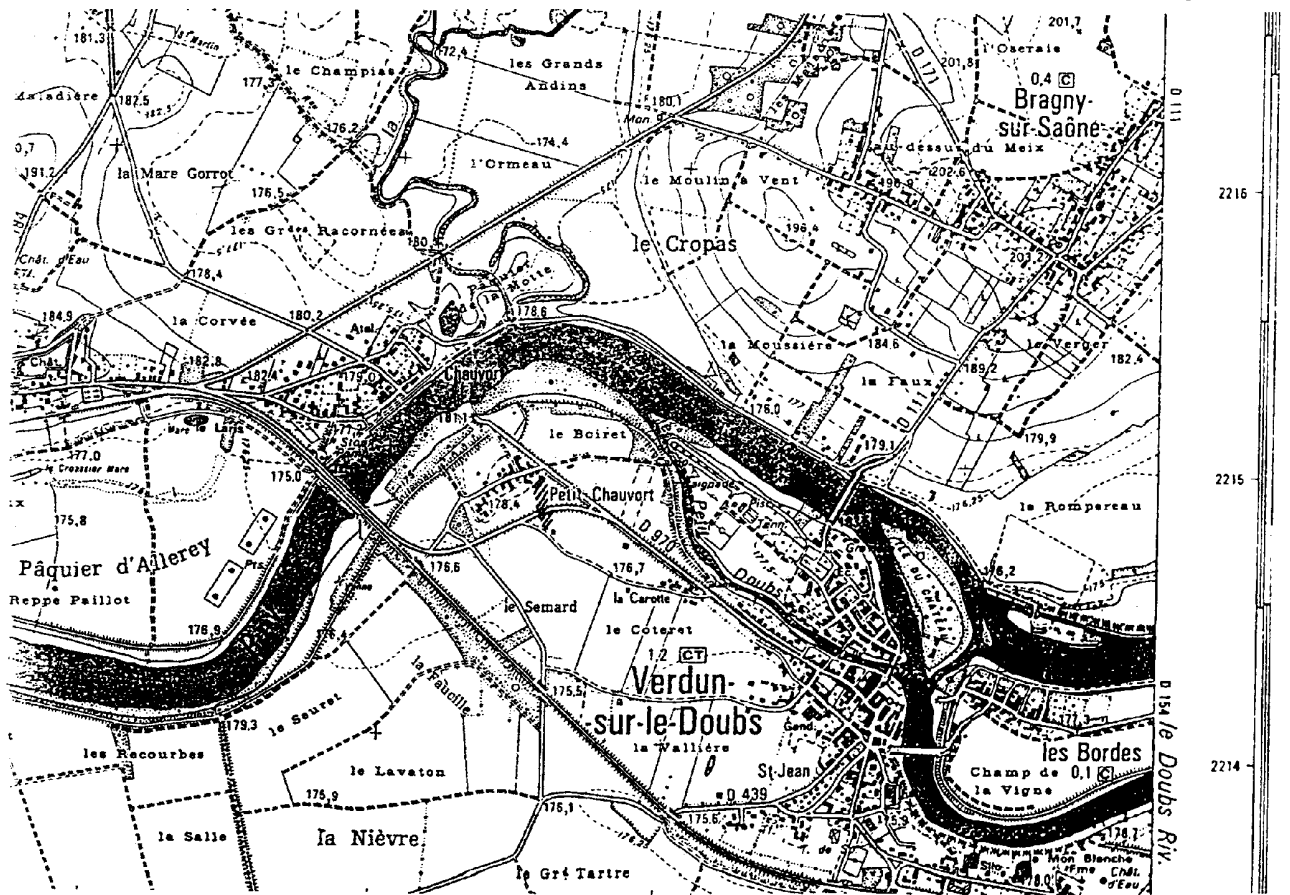


Fig. 2